



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren  
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police  
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Communiqué de presse - Informations de l'assemblée d'automne de la CCDJP des 14 et 15 novembre 2024 à Filzbach

## **La CCDJP s'est réunie pour son assemblée d'automne à Filzbach, dans le canton de Glaris. En présence du conseiller fédéral Beat Jans, les directrices et directeurs cantonaux de justice et police se sont penchés sur des thèmes d'actualité dans le domaine de la justice et de la sécurité.**

### **Échange constructif avec le conseiller fédéral Beat Jans**

L'assemblée d'automne annuelle de la CCDJP a eu lieu les 14 et 15 novembre 2024 à Filzbach dans le canton de Glaris. Les directrices et directeurs des départements de justice et police des cantons ont discuté avec le chef du DFJP des défis actuels dans les domaines de la migration, de l'asile, de la justice et de la police. Le conseiller fédéral Beat Jans a informé les représentants cantonaux de la situation dans le domaine de l'asile ainsi que de l'état des négociations de la Suisse avec l'UE et des nouveaux projets législatifs de la Confédération. Les personnes présentes ont en outre pris connaissance du rapport intermédiaire sur le plan d'action national relatif à la Convention d'Istanbul ainsi que de l'évaluation sur les projets pilotes de surveillance électronique en cas de violence domestique.

### **Sécurité dans le domaine de l'asile**

Au printemps 2024, la CCDJP s'est prononcée en faveur de mesures de lutte contre la criminalité des requérants d'asile. En collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux migrations, de premières mesures ont été prises, qui ont déjà eu un effet positif sur la situation de la sécurité dans et autour des centres fédéraux d'asile. Ainsi, les procédures 24 heures sur 24 introduites par le SEM ainsi qu'un dispositif de sécurité renforcé ont eu pour effet de rendre la Suisse encore moins attrayante pour les requérants d'asile criminels. La CCDJP se prononce en faveur d'une procédure conséquente des autorités dans les cas individuels et d'une meilleure coordination de l'arrestation jusqu'au renvoi.

### **Échange de données policières**

Suite à la décision du Tribunal fédéral 1C\_63/2023 du 17 octobre 2024 sur la conformité de la loi sur la police de Lucerne avec la Constitution, la CCDJP a en outre mené une discussion sur la marche à suivre pour améliorer l'échange intercantonal de données policières. L'arrêt du Tribunal fédéral fournit des lignes directrices pour l'aménagement futur des bases juridiques nécessaires, mais soulève également quelques questions qui doivent maintenant être examinées de manière approfondie. La conférence informera en temps voulu sur la procédure décidée.

*Pour de plus amples informations :*

- *Florian Düblin, secrétaire général CCDJP, +41 79 820 39 13 (à partir de 13h00)*

Filzbach, le 15 novembre 2024